

INFORMATION

Les informations paraissant sous cette rubrique sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

The information presented under this heading is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

Association
du personnel
CERN

Staff
association
CERN

STAFF_ASSOCIATION@MACMAIL.CERN.CH

Adresse AP sur le WEB

http://www.cern.ch/CERN/Staff_Association

9 février 1996

RÉUNION DU CONSEIL DU PERSONNEL, LE 6 FÉVRIER 1996

Résumé: Comité de concertation permanent - Appui industriel - Statut et Règlement du personnel - Contrats de durée déterminée - Assurance maladie - Valeurs de transfert et de rachat - Système MOAS - Temps choisi et retraite progressive - Forum tripartite TREF - Cours de formation pour les membres du Conseil du personnel.

Le Conseil du personnel s'est réuni le 6 février, à 14 heures 30, sous la présidence de Lorenzo Resegotti. Il a examiné les points suivants:

Réunion du Comité de concertation permanent du 17 janvier: cette réunion a fait l'objet d'un communiqué officiel commun dans le Bulletin n° 5/96 du 29 janvier.

Appui industriel: une rencontre a été organisée avec des membres de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). Un tour d'horizon a été fait sur la situation de l'appui industriel au CERN et des renouvellements des contrats ainsi que sur les structures de représentation syndicales à Genève. Rappelons que l'Association du personnel ne représente pas formellement les employés des entreprises contractantes avec le CERN. Mais elle ne se désintéresse pas de cette question et oeuvre pour promouvoir l'établissement d'une "convention de site" qui permettrait une compétition loyale et transparente entre soumissionnaires préservant les intérêts du personnel. Cette convention devrait évidemment être discutée avec toutes les parties concernées, autorités et partenaires sociaux. Lors de cette rencontre, l'Association du personnel a donc encouragé les représentants syndicaux à prendre contact avec les autorités suisses et/ou genevoises pour aller dans ce sens.

Par ailleurs, le **Comité exécutif élargi** (auquel sont invités tous les membres du Conseil du personnel intéressés) s'est réuni le 2 février pour examiner les nouvelles directives d'appel d'offre en matière de services industriels et leur application.

Statut et Règlement du personnel: l'Association du personnel a discuté avec la Division du personnel d'un texte de présentation des modifications principales aux S&R en vigueur depuis le 1er janvier de cette année. Un premier document, relativement succinct, devrait être distribué en même temps que le texte des nouveaux S&R. L'Association insiste pour qu'un document plus explicatif soit rédigé et distribué par la suite. La Division du personnel envisage, et a déjà commencé, des séances d'explications dans les Divisions auxquelles les délégués du personnel devraient être invités.

Contrats de durée déterminée: à la suite de l'appel lancé dans le Bulletin hebdomadaire par le Comité exécutif, le Président de l'Association a reçu près de 70 réponses de nos collègues en situation contractuelle précaire. L'analyse des contrats et des vacances de poste correspondantes par l'Association confirme l'opinion qu'elle avait que les règles en vigueur avant le 1er janvier de cette année ont été détournées. Elle va demander un avis juridique professionnel extérieur avant de réunir les intéressés vers la fin du mois de février. Ceux-ci vont être en informés individuellement très bientôt.

Assurance maladie: Le Comité exécutif élargi s'est réuni le 26 janvier pour discuter de certains aspects de l'assurance maladie.

Par ailleurs, sur proposition du Comité exécutif, le Conseil du personnel a décidé d'organiser ses mini-assises du 14 mars prochain sur l'assurance maladie et a approuvé le programme présenté. Les membres du Conseil en recevront copie prochainement et pourront l'afficher sur les panneaux de l'Association.

Valeurs de transfert et de rachat d'annuités à la Caisse de pensions: le Comité exécutif élargi se réunira (s'est réuni depuis) le 9 février pour une première discussion sur ces questions.

Système MOAS (Merit-oriented advancement scheme) - Circulaire administrative n° 26: le Comité exécutif élargi se réunira le 16 février pour examiner cette Circulaire et un ensemble de propositions préparées par une commission interne de l'Association.

Temps choisi et retraite progressive: le Comité exécutif élargi se réunira le 23 février pour discuter de propositions de temps choisi ou flexible et de retraite progressive préparées par le Comité exécutif.

Programme de travail du forum tripartite TREF: pour le moment deux réunions ont été fixées de manière ferme, une le 29 février grâce à l'année bissextile!), une autre le 22 mars. Il faut envisager une réunion en mai et une en juin, car le Directeur général a été chargé par le Conseil de l'Organisation de présenter des propositions sur certains sujets à sa réunion du 21 juin. Au programme de ces diverses réunions:

- **étude actuarielle de la Caisse de pensions:** étude de l'actuaire et commentaires du Conseil d'Administration. Le Directeur général ayant annoncé des commentaires de la Direction, l'Association du personnel sera peut-être amenée à présenter les siens;
- **garanties de pensions:** le rapport d'un groupe de travail du Comité du Conseil, présidé par M. O. Ottosson, ancien délégué de la Suède au Comité des Finances, sur les garanties de pensions en cas de dissolution de l'Organisation: ce rapport traite des conditions de création d'une Fondation de droit suisse. Il a déjà été discuté par le Conseil d'Administration de la Caisse l'année dernière, il sera discuté lors de la réunion du CCP le 14 février et il devrait être présenté pour décisions au Conseil de l'Organisation au mois de juin;
- **système MOAS:** un rapport de la Direction sur le système MOAS et sa mise en oeuvre;

- **programme de premier emploi et programme de détachements:** lorsqu'il a approuvé le "paquet" issu de la conciliation, à la fin de l'année dernière, le Conseil de l'Organisation a demandé au Directeur général de lui présenter, en juin prochain, un programme de premier emploi et un programme de détachements en provenance des États membres. Ces programmes feront l'objet de discussions dans TREF;

- **quelques modifications supplémentaires aux S&R:** extension de la définition de la famille à charge, de la définition des foyers, du programme d'apprentissage aux jeunes d'États autres que la Suisse, travail en roulement, temps choisi.

Cours de formation pour les membres du Conseil du personnel; sur proposition du Comité exécutif, le Conseil du personnel a examiné un programme qui comprend:

- **le 21 mars:** prévention de l'abus d'alcool;
- **le 19 avril:** formation générale des nouveaux délégués sur l'Association, ses activités et ses moyens d'action ainsi que sur le rôle des délégués du personnel dans l'Association et dans leur Division;
- **le 29 ou le 30 avril** (une journée au choix): les messages (comment les établir et les faire passer) et les situations d'impasse (comment les identifier et les surmonter);
- **le 3 mai:** éléments de base d'une négociation - comment présider une réunion de l'Association du personnel;
- **le 10 mai:** nouvelle caractéristique de la 10ème édition des Statut et Règlement du personnel.

Le Conseil du personnel a approuvé ce programme, tout en notant que le programme de formation générale devrait se faire normalement au début de l'automne, peu après les élections des nouveaux délégués et que le cours sur les éléments de base d'une négociation devrait être complété par un cours plus approfondi.

La réunion s'est terminée à 17 heures 05.